

Réunis à Paris le 14 octobre 2017, 122 militants décident de constituer un

COMITÉ NATIONAL DE RÉSISTANCE ET DE RECONQUÊTE

pour la défense des conquêtes arrachées en 1936 et 1945

cnrr2017@gmail.com

Depuis de nombreuses années, les gouvernements, qui se suivent et se ressemblent, poursuivent leur entreprise de destruction de toutes les conquêtes sociales et démocratiques, en particulier celles de 1936 et de 1945.

Après la loi El Khomri décidée par François Hollande et Emmanuel Macron, alors ministre du gouvernement de Manuel Valls, le nouveau président de la République accélère la mise en œuvre de cette politique réactionnaire, dans la droite ligne des traités européens.

Par la voie des ordonnances, le gouvernement complète et aggrave la loi travail fondée sur « l'inversion de la hiérarchie des normes » et remet en cause le rôle et l'existence même des organisations syndicales. Il s'attaque entre autres à l'assurance chômage, à la formation professionnelle, au statut de la fonction publique, à la Sécurité sociale et bientôt à notre système de retraites. Il s'en prend également aux communes et aux services publics.

Face à la brutalité de ces contre-réformes, la classe ouvrière, la jeunesse et les retraités cherchent la voie de la résistance. Cette volonté s'est fortement exprimée en particulier en 2016 par les grèves et manifestations contre la loi travail et plus récemment par plusieurs grèves et manifestations contre les ordonnances.

Ceux qui ont mis en œuvre cette politique, tous les « sortants », ont été balayés à l'occasion de la dernière élection présidentielle et les partis institutionnels qui les ont soutenus sont aujourd'hui en pleine décomposition.

Ce rejet s'est également exprimé par le raz-de-marée d'abstentions et de votes blancs mais aussi par le vaste rassemblement qui s'est opéré au premier tour autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon.

Certes, Emmanuel Macron a été élu, mais malgré la présence du Front national, il n'a obtenu que 43 % des voix des inscrits au second tour.

Ce président et ce gouvernement sont particulièrement faibles et même si nous savons que la

lutte des classes et la démocratie ne sauraient se résumer à la question électorale, sur ce strict plan ils sont minoritaires.

Pourtant, nous savons qu'ils vont continuer leurs basses œuvres. Constatons qu'à ce jour, la volonté clairement affirmée de millions de travailleurs de se battre pour mettre en échec cette politique archi-réactionnaire de régression sociale se heurte à la difficulté de rassembler cette immense force. Chacun ayant les meilleures raisons du monde, ce qui finit par aboutir à diviser les forces, laissant les mains libres à Macron, au service du capital.

Alors, il est urgent d'organiser la résistance pour bloquer les contre-réformes et battre ce gouvernement. Les forces pour cela sont loin d'être défaites, au contraire.

C'est dans cet objectif que les six cents délégués de comités locaux, appartenant à différentes organisations syndicales et politiques, des élus, réunis le 25 mars 2017, ont lancé un appel afin de constituer un « COMITÉ NATIONAL DE RÉSISTANCE ET DE RECONQUÊTE » pour la défense des conquêtes arrachées en 1936 et 1945.

Réunis à Paris le 14 octobre, les 122 militants signataires de cette déclaration décident de constituer ce comité chargé de fournir à tous les comités, dans la tribune libre que lui ouvre *Informations ouvrières*, semaine après semaine, les informations indispensables à cette résistance.

Ils affirment qu'il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux organisations syndicales et politiques déjà existantes, mais simplement de contribuer au regroupement des forces nécessaires pour organiser la résistance, poursuivre le combat pour de nouvelles conquêtes et arracher la victoire.

Ils appellent à la constitution dans toute la France de comités locaux de résistance et de reconquête.

Une « délégation permanente » a été désignée pour coordonner ce travail, et proposer toute initiative en fonction de la situation.